



ALNU Info

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies asbl (ALNU)

Adresse: 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN

Téléphone: (352) 46 14 68, Télécopie: (352) 46 14 69

Adresse électronique: alnu@pt.lu, Adresse Internet: www.alnu.lu

Nouveaux Membres: www.alnu.lu/membres

Octobre 2013

Sommaire.

- ◆ **Article :** Concours et exposition d'affiches 2013 sur le thème « Be a global Citizen ».
- ◆ **Article de presse:** L'émergence de nouvelles formes de violation des droits de l'homme dans la surveillance électronique mondiale des communications.
- ◆ **Témoignage:** Caroline, ancienne volontaire civique de l'ALNU.



Concours et exposition d'affiches 2013 sur le thème « Be a global Citizen ».

Le concours « Be a global Citizen » s'est inscrit dans une réflexion lancée par le Secrétaire général des Nations Unies M. Ban Ki Moon à l'occasion de sa rencontre le 17 avril 2012 à l'Université du Luxembourg avec les jeunes de l'Université et des lycées.

Le thème à traiter constituait le rôle et la participation des jeunes dans un monde global en fonction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) par la réalisation d'affiches DIN A1 contenant une partie graphique et une partie textuelle.



Affiche du 1er prix sur l'Iran, Athénée de Luxembourg.

Pour cette édition 2013, l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) a eu le grand plaisir de compter sur la collaboration de 5 lycées avec 80 élèves; le Lycée Vauban, l'Athénée de Luxembourg, le Lycée Technique Michel Lucius, l'Ecole Privée Fieldgen, l'Ecole Privée Sainte-Anne.

Thèmes d'intérêt : le rôle des jeunes et des réseaux sociaux dans les mouvements pour la démocratisation au Moyen Orient, les droits de la femme par les médias, les opportunités du développement des réseaux sociaux pour la

sauvegarde de la planète, les TIC et les facilités de faire des rencontres et de tisser des liens, la profusion des sources d'informations... Cette manifestation d'une grande envergure a bénéficié du soutien du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Education Nationale.

Une belle cérémonie de remise des prix a été organisée avec plus de 80 invités, élèves, professeurs, directeurs des lycées, et invités spéciaux. Le conseil d'administration de l'ALNU a reçu le soutien de M. Gaston Ternes qui a souhaité la bienvenue à tout le monde au Campus Geesseknäppchen.



Lauréats 1er prix, leur professeur et les membres du Conseil d'Administration de l'ALNU



Lauréats 2e prix et leur professeur accompagnés par le président de l'ALNU

Les invités d'honneur : M. Jean-Paul Senninger, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et M. Michel Lanners, Premier Conseiller de Gouvernement et Chef de service de la Coordination générale au Ministère de l'Education Nationale ont félicité les élèves, leurs professeurs et la Direction des lycées pour leur investissement personnel dans ce projet.



Les invités d'honneur.

Une exposition s'est tenue pendant deux semaines au Forum Geesseknaepchen, puis à l'Ecole Privée Fieldgen. Le travail des élèves a dès lors été valorisé et apprécié par un large public.

Retrouvez toutes les affiches et les photos de la cérémonie d'inauguration de l'exposition sur notre site www.alnu.lu.

L'ALNU a également contribué à la réflexion sur le sujet Be a global citizen en fonction des nouvelles technologies de l'information et s'est concentré sur la thématique du printemps arabe en Egypte.



Affiche de l'ALNU sur le printemps arabe en Egypte.

Aussi, l'ALNU propose de continuer son engagement avec les jeunes sur l'élan initié par ce projet en devenant jeune citoyen global www.alnu.lu/jeunes.

N'hésitez pas à consulter la page jeune de notre site et à partager ces informations avec votre entourage, famille et amis, collègues...

 **SUIVEZ-NOUS sur FACEBOOK**
ET SOYEZ À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS

Article de presse de l'ALNU

publié dans le journal « Luxemburger Wort » le vendredi 18 octobre 2013

L'émergence de nouvelles formes de violation des droits de l'homme dans la surveillance électronique mondiale des communications.

Lors d'une visite au Luxembourg en 2012, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, s'était adressé aux jeunes dans un discours sur la devise 'Be a global citizen'. Dès lors, l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) a réalisé cette année ensemble avec cinq lycées un concours et une exposition d'affiches pour les élèves sur le thème des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Grâce aux nouveaux outils informatiques, plus de 2,3 milliards de personnes (en 2011) à travers le monde peuvent échanger en direct des informations et des données. Pour autant, dans certains pays, des régimes autoritaires exercent un contrôle restrictif sur l'utilisation de l'Internet. Cette pratique est réfutée par les pays occidentaux et les grandes entreprises du secteur informatique au nom de la liberté d'accès à l'information ainsi que de la liberté d'opinion et d'expression.

Cependant, les allégations récentes d'un ancien collaborateur de la National Security Agency (NSA) aux Etats-Unis, M. Edward Snowden, sur une surveillance mondiale des communications par le gouvernement américain ont semé le doute sur le respect des droits de l'homme dans ce domaine. Les Nations Unies (NU) et des organisations de la société civile ont soulevé une multitude de questions et de problèmes pour lesquels les Etats et les acteurs privés du secteur informatique sont priés de mettre en œuvre des solutions adéquates.

L'implication sur les droits de l'homme selon les Nations Unies.

Lors de la 23e session en juin de cette année du Conseil des Droits de l'Homme des NU, le rapporteur spécial sur la liberté d'expression, M. Frank La Rue a présenté un rapport sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression. Cette liberté ne peut pas être assurée sans le respect de la vie privée dans les communications. Des préoccupations au sujet de la sécurité nationale et des activités criminelles peuvent justifier l'usage exceptionnel de la surveillance des communications. Pour autant, les lois nationales qui règlent une implication nécessaire, légitime et proportionnée d'un Etat dans ce domaine, sont souvent inadéquates ou n'existent même pas. Celles-ci nécessitent donc une révision, alors que les Etats peuvent exercer un contrôle presque complet sur les communications online, p.ex. en plaçant des capteurs sur les câbles de fibre optique. Les acteurs privés ont aussi une responsabilité à assumer dans la propagation abusive de techniques de surveillance. D'autre part, Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, a réfuté aussi l'exercice d'une surveillance globale au delà d'un usage exceptionnel et étroitement défini pour le maintien de la sécurité nationale. La Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques assurent à chacun la non-interférence arbitraire dans sa vie privée. Le public a le droit démocratique de participer aux affaires publiques en ne se basant pas uniquement sur des informations autorisées. En fonction de la Déclaration de l'Assemblée générale sur les défenseurs des droits de l'homme, les systèmes légaux nationaux doivent assurer des moyens adéquats de protection pour des individus divulguant des violations des droits de l'homme. Le droit d'asile pour les réfugiés doit être respecté par tous les Etats, ce qui a été vigoureusement contesté par les Etats-Unis dans le cas d'Edward Snowden.

Les différents aspects d'une dérive par rapport au droit international.

D'autres révélations ont confirmé l'existence d'une surveillance globale secrète des communications mondiales par les Etats-Unis (programme PRISM,

infiltration de dizaines de milliers de serveurs, décryptage de communications internes des Nations Unies, ...) en dehors du cadre normal de la législation et de la justice.

L'intimidation et la détention temporaire au Royaume-Uni de personnes proches d'Edward Snowden sous le couvert de la lutte contre le terrorisme ont été critiquées par le rapporteur spécial des NU sur les droits de l'homme et le contre-terrorisme. M. Ben Emmerson a rappelé aux autorités britanniques l'importance de la liberté des journalistes et de leur protection en toutes circonstances, concernant des violations présumées des droits de l'homme.

Aux Etats-Unis, deux sociétés de courriels, dont l'une avait comme client Edward Snowden, ont préféré fermer leurs opérations plutôt que d'être obligées par les autorités à livrer des données ou à installer un programme espion sur leurs serveurs. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a apporté son soutien à M. Snowden en tant que lanceur d'alerte (whistleblower) sur des informations d'intérêt public concernant les droits de l'homme.

Lors d'une table-ronde au Luxembourg sur la compatibilité entre la lutte contre le terrorisme, le maintien de la sphère privée et la protection des intérêts économiques, le doyen de la faculté de droit de l'Université du Luxembourg, M. Stefan Braum, a déploré une érosion des droits des citoyens et de la vie privée. Il a suggéré de lancer un débat public sur les valeurs européennes et de renforcer les instances de la protection juridique comme les juridictions européennes.

L'évolution future de la surveillance globale.

Dans le livre 'Brave New World' de 1931, l'écrivain Aldous Huxley décrit l'apparition d'un monde trop ordonné dans lequel l'efficacité parfaite et le conditionnement psychologique ne laissent plus de place à la liberté et à l'initiative personnelle. En 1958, l'auteur confessait que le passage à une telle société contrôlée par un Etat partout présent allait s'opérer plus rapidement que prévu en fonction d'une technologie moderne, qui a conduit à une concentration du pouvoir économique et politique. Il est possible de penser à une telle prémonition dans le contexte d'une surveillance électronique mondiale sans un contrôle démocratique et une implication plus forte des Nations Unies.

Amnesty International a adressé une demande au Conseil des Droits de l'homme pour un examen approfondi des implications d'une surveillance globale en fonction du rapport de M. La Rue évoqué plus haut.

Actuellement, l'Union Européenne (UE) est engagée dans un processus crucial pour l'approbation d'un nouveau Règlement général sur la protection des données, qui fait l'objet de vifs débats au sein du

Parlement européen. Un cadre juridique solide et moderne devrait être établi, en tenant compte des recommandations des NU. L'échange de données entre les sociétés informatiques et des gouvernements étrangers comme les Etats-Unis devrait être soumis à des règles de conformité avec le respect des droits de la vie privée et de la liberté d'opinion et expression.

Les mêmes considérations s'appliquent aux négociations, qui ont été entamées entre l'UE et les Etats-Unis sur la protection des données et de la vie privée. Enfin, un schéma de protection des défenseurs des droits de l'homme devrait être établi au niveau européen, qui s'appliquerait aussi dans le cadre d'informations d'intérêt public en relation avec la surveillance des communications électroniques.

Témoignage : Caroline, ancienne volontaire civique à l'ALNU.

Un premier pas vers la vie professionnelle : les clés du succès.



Alors que je cherchais du travail, envoyant des CV aux uns et aux autres, on me répondait poliment « nous sommes désolé mais vous n'avez pas l'expérience requise ».

J'ai vite compris qu'il me fallait encore passer par quelques stages et autres apprentissages formateurs. Je connaissais déjà le Service nationale de la jeunesse (SNJ) qui offre la possibilité aux jeunes de faire un service volontaire (européen, de coopération ou civique), et c'est naturellement que je me suis tournée vers eux. Ensuite j'ai fait des recherches et contacté moi-même l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) qui rejoignait (et rejoint toujours) mes centres d'intérêt professionnels. Ce fut une combinaison gagnante pour chacun de nous. J'ai pu apprendre comment travailler dans ce genre d'institution en assistant la gestion quotidienne de l'association et l'organisation des projets comme le Concours d'affiches Be a global citizen avec les lycées cette année, perfectionner des compétences d'expertise en menant des recherches sur le changement climatique et enfin développer des qualités personnelles comme la patience, la diplomatie, et la rigueur au sein d'une équipe aux personnalités fort différentes.

A l'ALNU, ce fut une occasion de se faire connaître auprès du SNJ puisque dès lors, l'association a obtenu un agrément en tant qu'organisme d'accueil de volontaires. Les membres de l'ALNU, bien qu'en effectif limité, ont su trouver le temps et l'énergie pour offrir un encadrement et un appui de qualité tout au long de mon service volontaire. Ces 6 mois ont été une étape pour encore prendre le temps de me connaître, de confirmer certaines aspirations et de tracer mon chemin vers de nouveaux objectifs.

Saisir les opportunités : vers de nouvelles perspectives.

Comme la vie fait bien les choses, j'ai pu décrocher un job de Junior dans une société et je continue ma route (à l'étranger). Embrigadée dans la coopération au développement, bercée dans les relations internationales, je suis toujours curieuse de comprendre notre société, ses défis et de découvrir ses différentes facettes. Et je suis convaincue que l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, au développement est un pont vers bien des choses. Au fond, ce qui compte ce n'est pas tellement ou l'on va mais plutôt comment on y va.

Caroline

Caroline Reviriot est membre du Conseil d'Administration de l'ALNU depuis la dernière Assemblée générale en 2013.